

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Garantie 2 ROUES tip-top Complète



APPLICABLE AUX VÉHICULES DE MOINS DE 7 ANS ET MOINS DE 70 000 KM AU JOUR DE LA SOUSCRIPTION

1- PRIME

Le montant de la prime est indiqué sur le bulletin d'adhésion.

2- COMPOSANTS ET ORGANES GARANTIS

La garantie Panne Mécanique «TIP-TOP COMPLETE» pour les 2 Roues est limitée contractuellement à la couverture des organes suivants:

MOTEUR, toutes les pièces internes du bloc et de la culasse soit : arbre à cames, axe de piston, bielles et coussinets, blocs cylindres, cales latérales, cache culbuteur, chemises, collecteurs d'admission et d'échappement, couronne de démarreur, culasse, culbuteurs, cylindre, joint de culasse, paliers de vilebrequin, chaînes et pignons de distribution (les dommages causés par la rupture de la courroie de distribution sont exclus sauf si la preuve de changement selon les préconisations du constructeur est apportée, la courroie restant exclue), pignons, pistons et segments, pompe à huile, poussoirs, soupapes, tiges, guide de culbuteur, vilebrequin, volant moteur

BOITE DE VITESSES, toutes les pièces internes du bloc soit :

- Pour la BOITE MECANIQUE : anneaux de synchronisation, arbres, bagues, baladeurs, boîtier de transmission, pignons et engrenages, roulements internes, mécanisme de sélection (à l'exclusion de l'embrayage),
- Pour la TRANSMISSION AUTOMATIQUE : variateurs et réducteurs (joints et courroies de transmission exclus)

TRANSMISSION À CARDAN : Toutes les transmissions à cardan : arbre de transmission secondaire (sauf soufflet de cardan), couple conique, roulements

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT : Calorstat, échangeur air-air, pompe à eau, refroidisseur huile moteur, ventilateur moteur, radiateur d'eau et d'huile

SYSTÈME DE FREINAGE : Maître-cylindre, étriers de freins, servofrein, système ABS (modulateur, pompe, accumulateur)

ALIMENTATION : Carburateur, rampe d'injection, distributeur, pompe à essence, pompe d'alimentation, système d'injection

COMPOSANTS ÉLECTRIQUES : Alternateur, boîtier d'alimentation, démarreur

CIRCUIT ÉLECTRONIQUE : Jauges, capteurs, relais et modules électroniques (allumage, injection, ABS)

SUSPENSION : Axes de pivot et bagues, axes et supports, bras oscillant (sauf joints spy, fuite et choc), ressorts, rotules, à l'exclusion des amortisseurs

EMBRAYAGE : Emetteur et récepteur hydrauliques

PARTIE CYCLE : Cadre et roue.

3- VÉTUSTE

*SANS EXPERTISE**:

Le remboursement du coût de pièces endommagées est calculé au prorata du kilométrage parcouru par le véhicule au jour du sinistre selon le modèle suivant:

- Véhicules de 0 à 50 000 km* : 100 %
- Véhicules de 50 001 à 60 000 km* : 90 %
- Véhicules de 60 001 à 70 000 km* : 80 %
- Véhicules de 70 001 à 80 000 km* : 70 %
- Véhicules de 80 001 à 90 000 km* : 60 %
- Véhicules au delà de 90 001 km* : 50 %

*kilométrage constaté au moment du sinistre

AVEC EXPERTISE:

Le taux d'usure sera appliqué à dire d'expert (selon l'article 3 des conditions générales).

4- PLAFOND DE REMBOURSEMENT

Durée de la garantie	Plafond de remboursement
6 mois	1 500€*
12 mois	1 800€*
24 mois	2 200€*

*Montant maximum de remboursement par intervention

Garanttip-top
Couverture du **risque de pannes**